

**ECOLE MATERNELLE MARIE CURIE DE SAINT GERMAIN DU BOIS**  
Circonscription de LOUHANS

Téléphone : 03 85 72 00 52  
Courriel : [0711417E@ac-dijon.fr](mailto:0711417E@ac-dijon.fr)  
Adresse : route de Chalon  
71330 Saint Germain du Bois

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU  
VENDREDI 18 MARS 2022**

Membres présents :

Madame DA COSTA PINHO, directrice de l'école,  
Madame FERRIER, Madame OUDOT, enseignantes,  
Madame MARIZY, adjointe au maire de Saint Germain du Bois,  
Monsieur BOUSQUET, maire de Bouhans,  
Madame GUENOT, Madame BLANCHOT, représentantes des parents d'élèves,  
Madame SCHLERNITZAUER, Madame MOYSEN, Madame COULON, AESH  
Madame ARTUS, Madame MOISSON, ATSEM

Membres excusés :

Monsieur RENAULT, Inspecteur de l'Education nationale,  
Madame ROBELIN, maire de Saint Germain du Bois,  
Monsieur FICHET, maire de Montjay,  
Madame VIEUX, déléguée Départementale de l'Education Nationale,  
Monsieur VALETTE, enseignant spécialisé RASED,  
Monsieur BRUCHON, Madame SOTO, Monsieur GAGNEUR représentants des parents d'élèves,  
Madame GACON AESH.  
Madame FORET, ATSEM  
Madame DA SILVA NETO, Madame DELRIEUX, employées en service civique

*Heure de début de séance 18h*

**L'ECOLE ET SON FONCTIONNEMENT:**

**1- Les effectifs**

Concernant les élèves, il y a actuellement 25 élèves scolarisés en petite section, 22 en moyenne section et 24 en grande section, soit 71 élèves.

Nous accueillerons Clémence Dorier le 1<sup>er</sup> avril qui remplacera Madame Moisson Josette ATSEM suite à son départ en retraite.

Qu'en est-il du contrat de Madame Forêt, ATSEM en GS, pour la rentrée prochaine ?

Le contrat ne sera pas forcément reconduit. De plus amples informations seront données en fin d'année scolaire.

**Les prévisions des effectifs pour la rentrée 2022**

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée du mois de septembre 2021 sont les suivantes : 18 élèves en petite section nés en 2019, 25 élèves en moyenne section nés en 2018 et 23 élèves en grande section nés en 2017, soit 66 élèves.

Les enfants de TPS ne pourront pas être inscrits à l'école.

La répartition n'a pas encore été définie. Elle sera fonction des effectifs de chaque niveau.

## **2- Modalités d'inscription pour la rentrée 2022**

Elles ont été communiquées par mail et sont affichées à l'école ainsi que dans les mairies de Saint Germain du Bois, de Bouhans, de Montjay. Elles sont également sur le site de la mairie de Saint Germain du Bois et sur le compte facebook de la commune. Elles seront aussi diffusées dans les journaux locaux : le Journal de Saône-et-Loire et l'Indépendant.

Elles auront lieu

- à la mairie de Saint Germain du Bois : les parents prennent rendez-vous les mercredi 30 mars 2022 de 09h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, mercredi 06 avril 2022 de 09h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, samedi 09 avril 2022 de 09h30 à 11h30, le samedi 16 avril 2022 de 09h30 à 11h30.

- à l'école maternelle : par mail ou par courrier. Les parents contactent l'école par mail ou par téléphone. Les documents d'inscription école seront à retourner avant le vendredi 6 mai.

Des journées de visites et de rencontres avec les enseignantes seront programmées en période 5 si les conditions sanitaires le permettent.

## **3- Les crédits scolaires alloués par la Mairie de Saint Germain du Bois**

Ces crédits servent à acheter les fournitures scolaires courantes (cahiers, classeurs, crayons, feuilles...) ainsi que du matériel pédagogique pour travailler en classe.

Le montant des crédits scolaires alloués par la mairie pour l'année civile 2022 s'élève à 50 euros par enfant.

## **4- La coopérative scolaire et les actions d'autofinancements**

Les parents ont déjà été invités à faire leur deuxième don pour ceux qui avaient choisi de payer en trois fois. Cette opération a permis de récolter la somme de 54 euros.

Les recettes et les dépenses réalisées en début d'année scolaire ont déjà été présentées lors du précédent conseil d'école.

### **Les nouvelles recettes enregistrées sont les suivantes :**

- Ventes de photos individuelles : 365 euros
- Vente de chocolats en partenariat avec Initiative chocolats : 383.08 euros
- Vente de repas couscous à emporter : 853.20 euros
- Dons des parents d'élèves pour le deuxième trimestre : 54 euros
- Don de La Boulangerie Mugnier : 600 euros

### **Les nouvelles dépenses enregistrées sont les suivantes :**

- Achat de matériels divers pour les classes : 189.04 euros
- Achat de goûters pour les anniversaires, Noël et carnaval : 197.15 euros
- Achat de cadeaux de Noël pour les trois classes : 290.49 euros.
- Spectacle de Noël, compagnie Rock Paper Scissors Theatre : 350 euros
- Animations Ecomusée : 540 euros

### **Les prochaines recettes proviendront de :**

- La vente des photos de classe qui aura lieu le lundi 2 mai 2022.
- La tombola de Pâques
- Les dons des parents du troisième trimestre.

### **Les prochaines dépenses proviendront de :**

- L'achat de chocolats pour la chasse aux œufs de Pâques et la tombola
- Les goûters d'anniversaires
- La sortie scolaire pour les trois classes.

Le solde du compte au 18 mars 2022 est de 5329.82 euros.

## 5- Les projets

- Projet label école numérique 2020 : le matériel informatique a été reçu en début d'année scolaire.

Les enseignantes ont été formées par Mathieu Delsol, enseignant référent pour les usages du numérique. De nombreuses utilisations ont déjà été faites : création de jeux permettant l'acquisition du lexique en français mais aussi en anglais à partir de l'application leximage, création de QR codes permettant l'acquisition de vocabulaire en anglais, apprentissage de l'écriture en cursive pour les GS... Utilisation lors des APC. Cet investissement numérique permet de nombreuses possibilités d'apprentissage.

Le travail effectué est présenté à l'ensemble des membres du conseil d'école.

- Les classes de MS et GS ont participé à la fête de la science proposée par le groupe sciences 71 du 29 novembre au 3 décembre 2021. Des missions et des défis étaient proposés aux enfants pour permettre de faire des sciences de manière ludique en appui sur des démarches d'investigation (en expérimentant, en se documentant, en observant), de développer des compétences scientifiques et mathématiques. L'envoi des réponses s'est fait par courriel à un maître du jeu. Les enfants ont reçu un diplôme à la fin de la semaine.
  - Les enfants ont pu bénéficier d'un spectacle à l'occasion de Noël. Nous avons reçu la Compagnie Dijonnaise Rock Paper Scissors Theatre le jeudi 16 décembre pour la représentation du conte Un Chant de Noël basé sur un roman de Charles Dickens. La compagnie est spécialisée dans la création de spectacles multilingue. Majoritairement conté en français, Un chant de Noël propose aussi des introductions ludiques à l'anglais puisque la conteuse Bethany Greenwood vient de Londres. Le père Noël n'ayant pas pu être présent, il a laissé des cadeaux pour chacune des classes (des Playmobils pour la classe de PS, une grande cuisine pour les MS et un bac à sable, un jeu de quilles et de lancer d'anneaux pour les GS). Les enfants ont reçu également un sachet de friandises. Le tout était financé par la coopérative scolaire.
  - Le partenariat avec la bibliothèque de Saint Germain du Bois continu. Les trois classes ont pu se rendre à la bibliothèque pour leur première séance (le 3 décembre pour les PS et GS et le 15 octobre pour les MS). La deuxième séance des PS et des MS a eu lieu ce vendredi 18 mars. La deuxième séance de la classe de GS a été reportée au 13 mai.
- Les élèves des trois classes comme ceux d'autres écoles, participent au prix Livrentête en collaboration avec la bibliothèque de Saint Germain du Bois. Cinq albums de littérature de jeunesse sélectionnés pour ce prix sont lus en classe (sélection différente entre les classes) et chaque élève vote pour son livre préféré. Le classement final des albums sera connu lorsque toutes les écoles auront communiqué les résultats des votes.
- Pour fêter carnaval, les élèves sont venus déguisés le mardi 1<sup>er</sup> mars à l'école maternelle. Les enfants ont défilé dans les rues de Saint Germain du Bois et un goûter financé par la Coopérative scolaire a été donné aux enfants durant la matinée.
  - La classe de GS s'est inscrite au projet de la « cour au court » dans le cadre d'un partenariat avec la fédération de tennis. Nous attendons des nouvelles du projet.
  - Une tombola est organisée en ce moment. Chaque famille a reçu une grille de 20 cases, chaque case devant être vendue au prix de 1,50 euros. Un grand moulage en chocolat est mis en jeu pour chaque grille. Les modalités du tirage au sort seront les suivantes : un seul numéro gagnant sera tiré au sort et sera donc valable pour toutes les grilles. En conséquence, si le numéro gagnant tiré au sort correspond à une case invendue sur la grille, aucun lot ne sera attribué à celle-ci. Seules les grilles remplies entièrement seront assurées d'obtenir un lot. Le tirage de la tombola aura lieu le lundi 4 avril.
  - La classe de GS s'est inscrite au rallye mathématique proposé par l'OCCE. L'objectif principal est de proposer aux classes volontaires d'aborder la résolution de problèmes sous forme coopérative. La première partie du rallye a eu lieu du 7 au 14 mars. La deuxième partie aura lieu du 9 au 16 mai.
  - La classe de MS va réaliser une sortie en forêt afin d'apprécier les différences observables dans la nature

entre les saisons. (Date à déterminer selon les conditions sanitaires et la météo). Elle devrait avoir lieu avant la fin de la période, une autre sortie plus longue (à la journée) devrait se dérouler en période 5.

- A l'occasion de Pâques, une chasse aux œufs suivie d'un goûter, financés par la Coopérative scolaire, seront organisés le lundi 11 avril à l'école maternelle.

- Suite à la situation sanitaire, les séances de natation qui devaient avoir lieu en décembre ont été suspendues. A la reprise des activités natation, les classes prioritaires sont :

- les classes ayant vu leur cycle suspendu en cours de route, de façon à terminer leur session

- les classes de CM, de façon à pouvoir valider l'ASSN

Les élèves de grande section ne pourront pas bénéficier des séances de natation comme prévu.

- Nous constatons que les situations familiales de nos élèves sont diverses et variées. Ainsi comme chaque année, nous avons réfléchi à une solution qui pourrait convenir à tous pour fêter la fête des mères et la fête des pères. Ainsi nous avons décidé de préparer avec les enfants une fête des gens que l'on aime dont la date se situera entre la fête des mères et celle des pères. A cette occasion chaque enfant ramènera vendredi 3 juin un cadeau à la maison. Chaque famille pourra ainsi s'approprier cette fête comme elle l'entend.

- Afin de clore l'année scolaire, nous proposerons aux élèves qui le souhaitent de rester pique-niquer à l'école avec les enseignantes. (Date à déterminer) et en fonction des conditions à cette date

- Une sortie scolaire en fin d'année sera proposée pour les trois classes. Date et lieu encore en étude et tributaire des conditions sanitaires.

Et toujours :

- Projets recyclages : - collecte de bouchons pour l'association « Un bouchon un geste utile »

- recyclage des cartouches d'encre avec Madame Coccinelle.

- recyclage des emballages plastiques avec Terracycle, projet proposé par Mr Bruchon en début d'année scolaire.

Deux envois ont été réalisés : un en décembre et un en février. Pour le 1er, 4,54kg d'emballages ont été comptabilisés. Pour le second, 5,62 kg.

Pour le moment, il y a 4 064 points soit 40,64 € à partager entre les deux écoles. 10 kg d'emballages ont été recyclés.

Les familles peuvent apporter les bouchons, les cartouches et les emballages plastiques à l'école.

L'argent récolté lors du recyclage des emballages plastiques et des cartouches d'encre est déposé sur le compte de la coopérative scolaire et servira à la réalisation de projets pour les enfants.

### **Label E3D : École en Démarche de Développement Durable**

Les enseignantes souhaiteraient s'investir dans le projet de labellisation E3D de l'école.

Cette démarche E3D est une démarche volontaire : un établissement (école, collège, lycée) s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs de la transition.

Les modalités pratiques d'attribution du label E3D reposent sur les trois domaines :

- Le pilotage de l'Éducation au Développement Durable au sein de l'école ou de l'établissement ;
- Les actions pédagogiques, éducatives et formations mises en oeuvre ;
- La gestion durable de l'école.

Ce label, décerné pour 3 ans, permet de reconnaître un engagement autour du développement durable, qui fédère les élèves, les enseignants, les parents, les personnels techniques, les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels ou associatifs.

La grille d'auto positionnement complétée par les enseignantes permet d'évaluer le stade (1 2 ou 3) auquel nous pouvons prétendre :

Niveau 1 : L'engagement dans la démarche (validation de 6 items sur 24 dans la charte de labellisation académique « E3D » dont absolument l'existence d'un comité de pilotage « E3D » dans l'école)

Niveau 2 : L'approfondissement de la démarche (validation de 12 items sur 24)

Niveau 3 : Le déploiement ou le niveau « expert » dans la labellisation (validation de 18 items sur 24)

Un Comité de pilotage EDD est créé pour :

- définir les objectifs de la démarche (objectifs pédagogiques, ODD) ;
- dessiner la stratégie devant mener à une mobilisation progressive de l'ensemble de la communauté éducative
- assurer le suivi de la démarche et en dresser régulièrement un bilan.

Il réunit tous les acteurs impliqués ou leurs représentants (élèves, enseignants, gestionnaire, direction, parents d'élèves, partenaires, collectivités territoriales...).

Pour la fin de l'année scolaire, un projet tri des déchets en partenariat avec le SICED est prévu ainsi qu'une opération Nettoyons la nature.

D'autres projets pourront être prévus en cours d'année scolaire. Dans ce cas, les familles en seront informées par l'intermédiaire de la pochette de liaison de leur enfant.

## **6- Sécurité**

Installation par la mairie de détecteurs de CO2 dans les classes, dans la salle de motricité et dans la salle de sieste. Les enseignantes remercient sincèrement la mairie pour cette installation.

### **Les Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS) et les exercices effectués à l'école**

Comme évoqué lors du premier conseil d'école, nous devons mettre en œuvre deux Plans Particuliers de Mise en Sureté au sein de l'école maternelle : un PPMS « risques majeurs » et un PPMS « risque attentat-intrusion ».

Dans ce cadre, l'école a donc organisé deux exercices : le premier était un exercice de fuite et a eu lieu le 11 octobre 2021. Le deuxième était un exercice de mise à l'abri et a eu lieu le 20 janvier 2022. Les élèves ont très bien suivi les consignes. Ces exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés à l'âge des enfants.

Comme tous les ans, nous réaliserons aussi trois exercices incendie : le premier a eu lieu le 17 décembre 2021, le deuxième a eu lieu le 17 mars et le dernier devrait avoir lieu le 17 juin 2022.

- ➔ Renouvellement de la demande concernant les signaux d'alerte : l'école maternelle demande si une uniformisation avec l'école élémentaire des signaux d'alerte peut être mise en place. (Alarme visuelle notamment).
- ➔ Le signal de fin d'exercice n'est pas suffisamment fort pour être entendu dans les classes fermées.

### **Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)**

Un programme annuel de prévention doit être présenté en conseil d'école.

Des fiches DUER sont rédigées et mettent en relief un dysfonctionnement susceptible d'engendrer un risque en matière de santé et sécurité au travail. Ces fiches sont transmises en mairie pour le suivi.

Concernant le registre de sécurité :

Doivent être annexés au registre de sécurité incendie :

Les rapports de vérification et de contrôle des équipements et des installations :

- Rapport de contrôle et de vérification du système de sécurité incendie
- Rapport de contrôle et de vérification des extincteurs
- Rapport de contrôle des installations électriques et de chauffage (document à l'école datant du 26/08/2019)

Les procès-verbaux de la commission de sécurité.

Sont obligatoires également à l'école :

- Le dossier technique amiante
- Le registre des équipements sportifs (panneaux de basket)
- Le dossier des aires de jeux
- Les fiches de données de sécurité
- La surveillance de la qualité de l'air intérieur (déjà envoyé par les services techniques de la mairie, document datant du 30/01/2020)
- Le fichier sanitaire des installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire.

Ces documents sont demandés en mairie pour mise à disposition à l'école.

### **LES REMERCIEMENTS ET LES BESOINS :**

→ Nous remercions la mairie pour :

- L'achat de trois sapins pour chacune des classes.
- La décoration de Noël devant l'école
- L'installation de détecteurs de CO2 dans chacune des classes, la salle de motricité et la salle de sieste des PS.
- Le remplissage du bac à sable de la cour de l'école.
- La possibilité de créer des parterres de fleurs dans la cour de récréation. (Projet biodiversité et jardin)

Et pour tous les travaux courants réalisés à l'école.

→ Demandes et signalements de travaux :

- Changement des anciens tableaux blancs par des tableaux blancs aimantés pour les classes de PS et MS.

### **LES QUESTIONS TRANSMISES PAR LES REPRESENTANTS DES PARENTS D ELEVES :**

Aucune question n'a été transmise.

Le prochain conseil d'école aura lieu vendredi 10 juin 2022 à 18h à l'école maternelle.

Heure de fin de séance 19h30

Madame DA COSTA PINHO,  
Présidente

Madame OUDOT,  
Secrétaire de séance

